

Charlotte Marchandise,

Une candidature citoyenne



Charlotte Marchandise a été élue le 31 décembre dernier par plus 30 000 citoyens, à l'issue de 9 mois de débats, grâce à un processus de primaire citoyenne unique en France : LaPrimaire.org.

A 42 ans, elle a suivi un parcours professionnel riche, qui l'a amenée à être salariée et entrepreneuse. Charlotte Marchandise est actuellement formatrice indépendante dans le domaine de la santé publique. Elle est aussi active dans le monde associatif depuis le lycée, autour de l'éducation, des usages du numérique et de la santé.

Depuis 2014, Charlotte Marchandise est élue locale, hors parti. Elle est adjointe à la maire de Rennes, déléguée à la santé et à l'environnement, et à ce titre présidente du Réseau Français des Villes-Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Charlotte Marchandise s'est lancée dans l'aventure de LaPrimaire.org avec la conviction que les citoyens doivent prendre en main leur destin démocratique et faire leur place dans notre système politique au service du bien commun. Une démarche suivie par l'immense majorité des élus locaux sur leur territoire. Elle porte un projet humaniste, cohérent et durable, fondé sur des méthodes innovantes pour construire collectivement la France du XXI^e siècle.

Un projet de société qui s'appuie sur 4 grands axes :

- Une démocratie directe, renouvelée et éthique ;
- Une société juste et équitable ;
- Les transitions écologique, énergétique et économique ;
- Une politique d'humanité pour construire une Europe démocratique et un monde de paix.

Pour cela, la recherche des convergences, le pari de l'intelligence collective, la bienveillance constituent sa méthode. Une méthode qui implique avant tout les **acteurs de terrain** et leurs expertises professionnelle et citoyenne.

Pour en savoir plus : <http://charlotte-marchandise.fr/>

Vous voulez aider Charlotte Marchandise à se présenter à l'élection présidentielle ?

Contactez un élu pour obtenir un parrainage !

1/ Vous pouvez nous recommander un(e) élu(e) que vous connaissez	3
2/ Vous souhaitez nous aider à recueillir des parrainages	3
Comment contacter votre élu(e) ?	3
Que dire lors de cet entretien ?	4
Que faire après cet entretien ?	4
3/ Vous souhaitez contribuer davantage à la recherche de parrainages ?.....	5
4/ Informations techniques sur les parrainages.....	5
Qui peut parrainer la candidature de Charlotte ?	5
Le calendrier	6
ANNEXES.....	7
1/ Lettre à adresser aux élu(e)s pour solliciter un parrainage	7
2/ Formulaire de retour d'information sur vos démarches de parrainages	7
3/ Lettre de Jean-Paul Delevoye adressée aux élu(e)s.....	7
4/ Lettre de Charlotte Marchandise adressée aux élu(e)s	7
5/ Formulaire de pré engagement des élu(e)s pour le parrainage.....	7
6/ Liens utiles.....	7

**Toute personne, pour pouvoir être candidate à l'élection présidentielle,
 doit recueillir au moins 500 parrainages provenant d'élus.**



1/ Vous pouvez nous recommander un(e) élu(e) que vous connaissez

Si vous avez un contact ou une idée d'un(e) élu(e) qui pourrait être sensible au projet citoyen de Charlotte Marchandise mais que vous ne souhaitez pas le contacter ou le rencontrer directement, envoyez-nous un mail à l'adresse : parrainage@listes.charlotte-marchandise.fr. Nous nous chargerons ensuite de le contacter. Merci à vous !

2/ Vous souhaitez nous aider à recueillir des parrainages

Comment contacter votre élu(e) ?

Vous connaissez des élus ou vous avez envie de les rencontrer pour les convaincre de soutenir Charlotte Marchandise. Rapprochez-vous d'eux en les contactant pour leur présenter la candidate citoyenne. Pour cela, suivez cette procédure simple :

- 1- Je me rends sur le site <http://www.ma-mairie.com/> afin de trouver les coordonnées de ma mairie.
- 2- Je clique sur le département puis sur la ville afin d'accéder aux informations de la mairie.
- 3- Je commence par envoyer un mail et un fax pour présenter la candidature de Charlotte Marchandise. Je peux utiliser la **lettre personnalisable adressée aux élus** (annexe 1) et les différents contenus de ce kit pour rédiger ce mail.
- 4- Je téléphone ensuite en privilégiant les heures de permanence de mon élu(e).
- 5- Je me présente, m'assure de la bonne réception des documents envoyés et expose le motif de ma démarche.
- 6- Je demande de parler directement au maire ou, le cas échéant, je prends le temps de discuter avec son (sa) secrétaire. J'essaie de savoir si le maire a déjà promis son parrainage. Je demande un rendez-vous.
- 7- Dès le premier contact téléphonique, et dans tous les cas, je renseigne ces éléments dans le [formulaire centralisant les démarches de tous les volontaires](#) (également en annexe 2) destiné à l'équipe de campagne de Charlotte Marchandise.
- 8- Lors du rendez-vous avec votre élu(e), soyez ponctuels et présentez-vous avec les documents annexes imprimés pour les remettre en main-propre à l'élu(e). Vous pouvez aussi venir avec votre ordinateur ou votre tablette afin de lui montrer des images ou articles qui vous semblent pertinents.



Que dire lors de cet entretien ?

Avant tout, cette campagne, c'est la vôtre ! Apprivoisez-les mots, créez-en de nouveau, exprimez-vous dans le cadre des valeurs que nous partageons et présentez la candidature de Charlotte Marchandise avec votre enthousiasme. N'hésitez pas à exprimer vos convictions, les raisons de votre propre soutien à la candidature de Charlotte Marchandise.

Apportez, si vous le pouvez, votre ordinateur portable afin de monter les pages web, la revue de presse... à l'élue(e) que vous rencontrez. Rappelez lui que nous avons le soutien de Jean-Paul Delevoye qui fût médiateur de la République, maire de Bapaume et président de l'Association des Maires de France puis du Conseil Economique, Social et Environnemental. (Annexe 3)

Nous vous proposons de vous appuyer sur la lettre que Charlotte Marchandise adresse aux élus pour solliciter leur soutien. (Annexe 4).

Vous pouvez vous en inspirer. Voici aussi [le lien vers la revue de presse](#) qui rassemble tout ce que les médias disent de Charlotte Marchandise.

Que faire après cet entretien ?

Dans tous les cas, y compris en cas de refus, nous vous remercions de renvoyer le formulaire rempli et d'y indiquer l'état d'avancement de votre démarche. C'est pour nous le seul moyen d'avoir une visibilité globale sur les démarches entreprises par les bénévoles en direction des élus et d'éviter les couacs, les doublons et les oublis.

Si l'élue(e) a refusé ou vous a donné le sentiment qu'il/elle ne fera rien, tant pis. Vous avez fait un vrai geste pour la campagne et nous vous en remercions.

Si vous avez le sentiment que l'élue(e) est hésitant, contactez-nous et nous organiserons la suite ensemble.

Si l'élue(e) s'est engagé(e) à parrainer Charlotte Marchandise : bravo à lui et à vous !

Demandez-lui de remplir le formulaire de pré engagement (Annexe 5). Ce document n'est pas le formulaire officiel. Il nous permettra seulement de comptabiliser nos promesses de parrainages et de rester en contact avec les élu(e)s qui soutiennent Charlotte Marchandise.

A savoir : un formulaire officiel de parrainage sera envoyé à chaque élu(e) par sa Préfecture le 23 février 2017. Chaque élu(e) devra le remplir à la main puis l'envoyer par la Poste au Conseil Constitutionnel qui doit le recevoir pour l'enregistrer avant le 17 mars à 18h.

3/ Vous souhaitez contribuer davantage à la recherche de parrainages ?

Vous avez l'envie et le temps disponible pour contacter des réseaux plus larges ou d'autres idées pour le recueil des 500 parrainages, contactez parrainage@listes.charlotte-marchandise.fr. **Toute aide est la bienvenue !**

4/ Informations techniques sur les parrainages

Les élus parrainant un(e) candidat(e) à l'élection présidentielle doivent être répartis sur l'ensemble du territoire national. Ils doivent représenter au moins 30 départements. Mais un candidat ne peut être soutenu par plus de 10% des élus issus d'un même département. Un élu ne peut donner qu'un seul parrainage.

Qui peut parrainer la candidature de Charlotte ?

- **Les députés ou sénateurs**, les députés européens ressortissants français et élus en France ;
- **Les conseillers régionaux**, les conseillers à l'Assemblée de Corse (à l'exclusion du président et des membres du conseil exécutif) ;
- **Les conseillers départementaux**, y compris du Département de Mayotte ;
- Les conseillers de Paris ;
- Les conseillers métropolitains de Lyon ;
- **Les maires**, les maires délégués d'une commune associée ou déléguée, les maires d'arrondissement de Paris, de Lyon ou de Marseille ;
- Les présidents du conseil d'une métropole (dont celle d'Aix-Marseille-Provence et celle du Grand Paris), les présidents du conseil d'une communauté urbaine, les présidents du conseil d'une communauté d'agglomération, les présidents du conseil d'une communauté de communes ;
- Les membres de l'Assemblée de Guyane, les membres de l'Assemblée de Martinique (à l'exclusion du président et des membres du conseil exécutif), le président de la Polynésie française et les membres de l'Assemblée de la Polynésie française, le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et les membres d'une assemblée de province de la Nouvelle-Calédonie, les membres de l'Assemblée territoriale des îles Wallis et Futuna, les conseillers territoriaux de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin ou de Saint-Pierre-et-Miquelon ;
- Les conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger.

Le calendrier

- **23 février** : début de la période de réception et de traitement des parrainages
- **17 mars** : date limite de réception des parrainages (à 18h)

A partir du 28 février, les noms des personnes ayant parrainé un candidat seront rendus publics chaque mardi et vendredi jusqu'au vendredi 17 mars. Les parrainages doivent être envoyés via le formulaire transmis par la préfecture par voie postale. **Il est important de penser aux temps d'acheminement puisque c'est la date de réception et non le cachet de la poste qui fait foi.** Tous les formulaires reçus après le 17 mars ne seront pas comptabilisés.

Pour porter la campagne collective de Charlotte Marchandise jusqu'à l'élection présidentielle, nous comptons sur tous les citoyen(ne)s motivé(e)s dans la recherche des parrainages.

Nous ne pouvons pas nous appuyer sur un maillage historique comme le font les grands partis : obtenir les 500 signatures sera notre premier succès collectif !

ANNEXES

1/ Lettre à adresser aux élu(e)s pour solliciter un parrainage

Vous pouvez la télécharger [en cliquant ici](#).

N'oubliez pas d'indiquer :

- Votre nom ;
- Votre adresse ;
- Votre numéro de téléphone ;
- Votre courriel ;
- Le nom de l'élue ;
- Sa fonction ;
- L'adresse de la mairie, hôtel de région...

2/ Formulaire de retour d'information sur vos démarches de parrainages

Vous pouvez accéder au formulaire [en cliquant ici](#).

3/ Lettre de Jean-Paul Delevoye adressée aux élu(e)s

Vous pouvez la télécharger [en cliquant ici](#).

4/ Lettre de Charlotte Marchandise adressée aux élu(e)s

Vous pouvez la télécharger [en cliquant ici](#).

5/ Formulaire de pré engagement des élu(e)s pour le parrainage

Vous pouvez le télécharger [en cliquant ici](#).

6/ Liens utiles

- Biographie de Charlotte Marchandise : [cliquez ici](#) ;
- Programme : [cliquez ici](#) ;
- Revue de presse : [cliquez ici](#) ;
- Réseaux sociaux :
 - Facebook : [cliquez ici](#) ;
 - Twitter : [cliquez là](#).